

ARNAUD LEROY NOMMÉ À LA PRÉSIDENCE DE L'ADEME

Le Conseil des ministres a désigné ce jour Arnaud Leroy, Président du Conseil d'administration de l'ADEME. Il succède ainsi à Bruno Lechevin.

Le Conseil d'administration de l'ADEME a proposé, le 1^{er} mars dernier, la candidature d'Arnaud Leroy au poste de Président-Directeur général. Celle-ci a ensuite été approuvée à la quasi-unanimité par les commissions compétentes de l'Assemblée nationale et du Sénat.



©Jean Chiscano

Arnaud Leroy, âgé de 41 ans et diplômé en droit maritime et protection de l'environnement, commence sa carrière politique au Parlement européen où il a été Secrétaire général de la délégation des Verts français. A partir de 2004, il rejoint l'Agence européenne de sécurité maritime afin de participer à sa mise en place et s'occupe particulièrement de la division Environnement et Changement climatique.

Elu député en 2012, il siège pendant 5 ans à la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire et à la Commission des affaires européennes de l'Assemblée Nationale où il suit particulièrement les textes liés à la transition écologique et énergétique. Il est l'auteur et le rapporteur d'une proposition de loi, appelée « loi Leroy », sur l'économie bleue, adoptée en 2016, qui comporte des mesures pour simplifier et faciliter la relance et le développement de l'économie maritime. Il a également présidé le groupe d'étude sur les changements climatiques à l'Assemblée nationale et co-présidé, avec le député Bertrand Pancher,

l'Association Bilan Carbone qui propose des solutions aux organisations en matière de comptabilité carbone.

Fort de cette expérience variée, Arnaud Leroy mettra son énergie et son expertise au service des chantiers engagés par l'ADEME en appui des engagements français en matière de lutte et d'adaptation aux changements climatiques.

« Je suis très honoré et fier d'avoir été nommé à la tête de l'ADEME. Convaincu de l'urgence pour la France et pour l'Europe d'accélérer sur la transition écologique, mon objectif est de mobiliser toutes les ressources et expertises de l'ADEME au service des ambitions de notre Plan climat. L'ADEME doit faire émerger des solutions, mobiliser ses partenaires, y compris au niveau européen, et plus largement embarquer l'ensemble de la société, pour que chacun prenne sa part dans le combat climatique afin de rendre la transition écologique irréversible car il en va tout simplement de la survie de notre espèce », a déclaré Arnaud Leroy.

Service de presse ADEME

Tel : 01 58 47 81 28 / e-mail : ademepresse@havas.com



L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr  [@ademe](https://twitter.com/ademe)